

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2021-10
---	---	-----------------

SEANCE DU 26 MARS 2021

NOMBRE DE MEMBRES			<p>Le 26 mars 2021 à 19 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans la salle des fêtes (conformément à l'article 3 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire), sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire</p> <p>Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan,</p> <p>Procuration : Absents : MORTIER Céline Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: GAUTHIER Cindy</p>
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	14	

Date de la convocation
15/03/2021
Date d'affichage
29/03/2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le Compte Administratif 2020 de la commune présenté par le Maire, Jocelyn CHAPOTOT, qui n'a pas participé au vote, qui a quitté la salle lors du délibéré et a été remplacé par le 1er adjoint, Jean-Marc LUCOTTE ,

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	393 668.06	Recettes	229 491.33
Dépenses	315 792.00	Dépenses	157 674.00
Excédent 2019	27 340.51	Déficit 2018	-110 073.04
TOTAL	105 216.57	TOTAL	-38 255.71
EXCEDENT TOTAL du Compte Administratif 2020			66 960.86

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT

